

DECRET N°70-144/CP/SGG

du 2 Juillet 1970

portant nomination de Mr Marcien CODJO KANHONOU, Professeur de CEG, en qualité de Chargé de Mission aux Affaires Sociales au Cabinet de Mr Justin AHOMADEGBE-TOMETIN, Membre du Conseil Présidentiel

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du Conseil Présidentiel ;
- VU la Loi N°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°70-83/CP/SGG du 11 mai 1970, fixant la composition des cabinets présidentiels et ministériels ;
- VU le Décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement et le décret N°70-122/CP/SGG du 5 juin 1970 qui l'a complété ;
- VU le Décret N°70-85/CP du 11 mai 1970, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées aux membres des cabinets des Présidents, du Président de la Cour Suprême et des ministres,

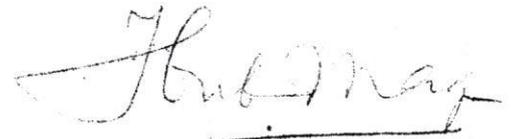
D E C R E T E

Article 1er - Mr Marcien CODJO KANHONOU, Professeur de CEG, est nommé Chargé de Mission aux Affaires Sociales au Cabinet de Mr Justin AHOMADEGBE-TOMETIN, Membre du Conseil Présidentiel.

Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

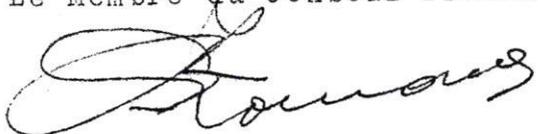
Fait à COTONOU, le 2 Juillet 1970

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Le Membre du Conseil Présidentiel,

Hubert MAGA



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

pr le Ministre des Finances
absent, le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales,
chargé de l'intérim,

Ampliations : PCP 6 - MCP 6 - CS 6 -
CES 5 - Intéressé 1 - Ministères 11
SGG 4 - DB-CF-DC-Solde-IGF-IAA-DN 7
DCCT-JORD-Gde Chanc. 3 - Trésor 4
DGE 4 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6
DFP + s/dtions 6 - DI 8


Albert OUASSA